



Article scientifique

Article

1990

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

La frontière comme représentation : discontinuité géographique et discontinuité idéologique

Raffestin, Claude

How to cite

RAFFESTIN, Claude. La frontière comme représentation : discontinuité géographique et discontinuité idéologique. In: Relations internationales, 1990, n° 63, p. 295–303.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:4371>

La frontière comme représentation : discontinuité géographique et discontinuité idéologique

L'actualité de la notion de frontière.

Paradoxalement, l'actualité de la frontière se révèle presque toujours aux extrêmes. Ou bien la frontière est vécue comme une limite sacrée ou bien elle est regardée comme une rémanence anachronique. L'histoire passe, souvent sans grande transition, d'un extrême à l'autre et cela rejaillit sur les auteurs qui ont parfois de la peine à garder leur sérénité à propos des frontières. Qui ne connaît pas la fameuse expression de l'isobare politique qui a attiré sur Ancel les foudres de Gottmann ? Certes, bien des choses expliquent le climat passionnel qui conditionne attitudes et comportements en matière de frontière, mais néanmoins je connais peu de thèmes de recherche dans les sciences de l'homme aussi immédiatement chargés que celui-là de connotations non scientifiques. Défendue et réaffirmée hier, niée et «gommée» aujourd'hui, la frontière sera-t-elle enfin abordée et étudiée avec la tranquillité d'esprit que nécessite sa connaissance ? Rien de moins sûr car, comme dirait René Thom, elle est une saillance, dans tous les cas, qui peut déclencher des prégnances attractives ou répulsives.

Une chose, pourtant, est certaine : elle est omniprésente, ubiquiste et dès lors obsédante. Pourquoi ? Parce que la notion de limite, et donc celle de frontière, est consubstantielle de la pensée et de l'action humaines. En effet, la communication verbale n'est possible que parce que les mots ont une signification délimitée par une définition et le dictionnaire, dans cette perspective, n'est qu'un système complexe de limites. Le droit positif en tant que recueil des nonnes n'est rien d'autre qu'un système de limites abstraites qui pour être appliquées nécessite encore des frontières territoriales qui en soulignent la portée-limite. Il serait aisé de multiplier les exemples dans pratiquement tous les domaines où l'homme intervient. C'est bien pourquoi l'on commet une erreur lorsqu'on traite par le mépris ce qu'on appelle communément

une «querelle de mot» ou une «dispute de frontière». Ce type de querelle ou de dispute n'est que la manifestation visible d'une opposition beaucoup plus fondamentale non immédiatement visible. Ce sont des conflits métonymiques dans lesquels la partie, une partie, est prise pour le tout. Cela pose la question des fondements de la limite et de la frontière auxquels il faut consacrer un peu de place.

Les fondements de la notion de limite.

La limite (*limes* : chemin bordant un champ) englobe comme catégorie générale la frontière. Mais qui est à l'origine de la limite, de la frontière? Une autorité, un pouvoir qui peut exercer «la fonction sociale du rituel et de la signification sociale de la ligne, de la limite dont le rituel licite le passage, la transgression» (Bourdieu 1986, p. 121). La limite, ligne tracée, instaure un ordre qui n'est pas seulement de nature spatiale mais encore de nature temporelle en ce sens que cette ligne ne sépare pas uniquement un « en deçà » et un « au-delà » mais en outre un « avant » et un « après ». Cette double nature est bien à l'œuvre dans le mythe de la fondation de Rome. Toute limite, toute frontière est intentionnelle : elle procède d'une volonté ; elle n'est jamais arbitraire et l'on s'efforce de la légitimer originellement par un rituel religieux et plus tard par un procès politique.

D'après les travaux sur les institutions indo-européennes, on voit que la notion est matérielle et aussi morale : « la « droite » représente la norme ; *regula*, c'est « l'instrument à tracer la droite » qui fixe la règle. Ce qui est droit est opposé dans l'ordre moral à ce qui est tordu, courbe : «Il faut partir de cette notion toute matérielle à l'origine..., pour bien entendre la formation de *rex* et du verbe *regere*. Cette notion double est présente dans l'expression importante *regere fines*, acte religieux, acte préliminaire de la construction; *regere fines* signifie littéralement tracer en ligne droite les frontières. C'est l'opération à laquelle procède le grand prêtre pour la construction d'un temple ou d'une ville et qui consiste à déterminer sur le terrain l'espace consacré. Opération dont le caractère magique est visible : il s'agit de délimiter l'intérieur et l'extérieur, le royaume du sacré et le royaume du profane, le territoire national et le territoire étranger. Ce tracé est effectué par le personnage investi des plus hauts pouvoirs, le *rex*» (Benveniste 1969, p. 14). Et toujours selon Benveniste «dans *rex*, il faut voir moins le souverain que celui qui trace la ligne...».

La limite est l'expression d'un pouvoir en acte ; elle est la première forme d'exercice d'un pouvoir dont le fondement est le travail c'est-à-dire ce qui est capable de transformer l'environnement physique et l'environnement social.

Tout sujet, vivant et agissant, est confronté dans la pratique et/ou la connaissance des choses à la notion de limite. Penser, implique, *ipso facto*, un système de limites, celui-là même que constitue le langage : « les limites de mon langage signifient les limites de mon propre monde» (Wittgenstein 1961, p. 141). En fait, toute action, qui se traduit par des relations à l'environnement, par des rapports aux êtres

et aux objets, nécessite la création ou la prise en compte de limites. La notion de limite est ubiquiste et il n'est ni pensable ni possible d'y échapper ou de s'y soustraire. Elle appartient à cette catégorie que l'on peut qualifier d'invariant. Pourtant, elle paye l'évidence de sa nécessité de l'indifférence dans laquelle on la tient et l'on s'en débarrasse, en la taxant d'arbitraire. Epithète non seulement erronée mais encore sans fondement comme on le montrera. C'est, sans doute, pourquoi on ne dispose ni d'une histoire ni d'une théorie de la limite (Moles, Rohmer 1972).

La limite est cependant fondatrice de la différence ; elle accompagne tous les grands mythes et toutes les cosmogonies : « Dieu appela la lumière jour, et il appela les ténèbres nuit ainsi, il y eut un soir, et il y eut un matin : ce fut le premier jour » (Genèse 15). Romulus tua son frère qui osa franchir le sillon sacré délimitant la future ville de Rome. Ainsi, toute création est inaugurée par une partition instauratrice de limites spatiales et/ou temporelles. Dans ce cas, la limite est porteuse de la différence ou, si l'on préfère, la différence suscite la limite. Différence et limites sont essentielles car « là où la différence fait défaut, c'est la violence qui menace » (Girard 1972, p. 87). La limite n'est donc pas ce qui est projeté, ici, du tracé, là, arbitrairement, elle est le produit d'une relation : « Tout sujet tisse ses relations comme autant de fils d'araignée avec certaines caractéristiques des choses et les entrelace pour faire un réseau qui porte son existence » (Von Uexküll 1965, p. 27). Par ces relations, le sujet satisfait ou cherche à satisfaire ses besoins, autrement dit à se procurer la quantité d'énergie et d'information nécessaire au maintien de sa structure (Laborit 1971, p. 2-3). C'est à l'occasion de ce processus qu'il y a délimitation d'une « maille », d'un territoire qui contient « l'ensemble des objets gratifiants » (Laborit 1979, p. 94). Ce « champ de liberté », comme diraient Moles et Rohmer, n'est pas délimité arbitrairement mais par des « lois » de nature physique, biologique, morale et statistique (Moles, Rohmer 1972, p. 23-24). Comment l'existence pourrait-elle être arbitraire puisqu'elle est tissée de hasard et nécessité, au sens que Monod a donné à ces termes ?

Tout maillage est l'expression d'un projet et les limites constituent une information structurant le territoire. Nous rejoignons, ici, Laborit qui écrit : « Il ne semble donc pas y avoir plus d'instinct inné de propriété. Il n'y a simplement qu'un système nerveux agissant dans un espace qui est gratifiant, parce qu'occupé par des objets et des êtres permettant la gratification » (Laborit 1979, p. 94). Qu'est-ce à dire ? Que le système nerveux mémorise les actions gratifiantes par opposition aux autres, qu'il y a apprentissage et que le rôle de la socio-culture se combine avec celui de la biologie. Dès lors émerge une interface bio-sociale dans laquelle il n'y a ni réduction du sociologique au biologique mais le niveau sociologique englobant et le niveau biologique englobé (Laborit 1979, p. 94). Dans toutes les espèces territoriales, des animaux à l'homme, on peut observer l'apparition de systèmes sémiologiques qui permettent le marquage, la division, la délimitation, en un mot la différenciation (Ardrey 1966).

La frontière, au sens géographique et politique que nous lui donnons, n'est finalement qu'un sous-ensemble de l'ensemble des limites. La classe des frontières est contenue dans la classe des limites telle que nous avons cherché à la définir plus haut. Le processus d'émergence, d'évolution et de stabilisation de la frontière est semblable à celui de n'importe quelle autre limite ; il est simplement plus complexe, à certains égards, apparemment plus socialisé et surtout plus enfoncé dans l'historicité.

La notion de frontière n'est pas univoque puisque, d'une manière très générale, elle peut se définir en termes de zonalité ou de linéarité, de zone frontière ou de ligne frontière, de frontier ou de boundary ; l'anglais a effectivement conservé la distinction alors que le français hésite entre « marche » et « frange pionnière » pour exprimer frontier. Pour la géographie humaine, de toute évidence, la «marche» dont la connotation politique est ancienne, ou la frange pionnière qui connote un dynamisme non encore épuisé, se définissent plutôt par des forces centrifuges alors que la frontière manifeste davantage des forces centripètes. Dans un cas, il y a orientation d'une force vers la périphérie et dans l'autre, orientation vers le centre. La marche ou frange pionnière est caractéristique de relations socio-politiques peut-être rudimentaires, en tout cas inachevées puisqu'elles continuent à intégrer des territoires, par oscillations ou fluctuations successives. La frontière est, en revanche, le signe de sociétés ayant atteint un degré de maturité politique et juridique déjà élevé. La frontière est contrôlée depuis un centre et obéit au droit positif (Kristof 1967).

La zone frontière (marche ou frange pionnière) révèle une société en mouvement, plus ou moins marginale, agressive à l'endroit des êtres et des choses, conquérante, souvent, sur la défensive parfois (Turner 1963). La ligne frontière exprime la limite en deçà de laquelle un Etat peut exercer souverainement la force coercitive. Ainsi, la première notion se définit mieux par l'exercice d'un pouvoir de fait tandis que la seconde est fondée par un pouvoir formel d'essence juridique. Il est tentant de dire qu'historiquement l'un précède l'autre, mais tel n'est pas le cas. Elles peuvent être simultanées, contemporaines et caractériser, en des lieux et des moments différents, le même territoire.

La frontière comme instrument.

La frontière, je l'ai montré, participe de fondements biologiques, écologiques et sociologiques et en ce sens elle est un instrument essentiel. La frontière n'est donc pas, comme on l'entend ou on le lit trop souvent, arbitraire car elle est toujours le produit d'une intention ou l'expression d'un projet. Elle est conventionnelle mais pas arbitraire. La frontière peut néanmoins être perçue comme arbitraire, c'est souvent le cas, par tel ou tel observateur parce qu'elle est en discordance par rapports à certains objectifs. Ainsi si l'on considère la frontière entre l'Inde et la Chine, tracée au XIX^e siècle par les Anglais, les Chinois la considèrent comme arbitraire parce qu'en discordance avec leur conception propre censée être «écologique».

Leyser et Buache, au XVIII^e siècle, adeptes de ce qu'on qualifie de «reine Geographie», ont défendu le principe des frontières coïncidant avec celles des bassins hydrographiques. Faut-il voir là le triomphe des frontières dites naturelles? Peut-être, même si la notion, d'ailleurs difficile à traquer historiquement mais fortement engrammée dans les esprits par quelques systèmes éducatifs nationaux, est inadéquate. La nature ne connaît pas de frontières au sens que les sociétés donnent à ce terme mais des discontinuités morphologiques auxquelles les hommes font jouer un rôle politique.

Cela dit, il est quasiment impossible de délimiter un territoire en tenant compte tout à la fois des éco- bio- et socio-logiques. Autrement dit, toute frontière est souvent, sinon toujours, en discordance avec l'une ou deux d'entre elles. Ce n'est pas étonnant dans la mesure où ces trois logiques sont conditionnées par des échelles spatiales et temporelles différentes. C'est bien pourquoi le processus de territorialisation-déterritorialisation - reterritorialisation ne peut pratiquement jamais harmoniser les trois logiques. Les mécanismes socio-politiques, socio-économiques et culturels influencent les tracés des frontières (délimitation-démarcation) le plus souvent sans tenir grand compte des structures des biotopes et des biocénoses. C'est pourquoi les États se trouvent placés, face à l'environnement bio-géochimique, devant des contradictions insurmontables. En effet, les frontières, du moins la plupart d'entre elles, ont été tracées à une époque où une prise en compte de l'environnement était absente. Cela dit, le problème n'intéresse pas que les frontières internationales mais tout autant les frontières politiques et administratives à l'intérieur même de l'État. J'en donnerai pour preuve le conflit qui oppose dans la Val Bormida la Ligurie et le Piémont. L'Enimont, grand groupe chimique italien, exploite à Cengio, en Ligurie, une usine, l'ACNA, qui produit des pigments pour la fabrication des colorants. Les communes piémontaises situées en aval de Cengio ne cessent de protester et demandent la fermeture de l'usine polluante, ce à quoi s'opposent les habitants de Cengio qui perdraient dans ce cas un grand nombre d'emplois. Cela prend toutes les allures d'un conflit frontalier classique qui dresse l'une contre l'autre deux régions italiennes.

Que la frontière soit un instrument imparfait est évident et pourtant il n'en demeure pas moins qu'elle est instrument nécessaire, voire indispensable. En tant que produit socio-politique, la frontière est appelée à évoluer, à changer, à se déplacer mais certainement pas à disparaître.

Aucun instrument n'est parfait et la frontière est loin de l'être mais elle peut être et elle doit être perfectionnée dans la perspective d'une harmonisation souhaitable des trois logiques, évoquées plus haut. La frontière a longtemps été un instrument manié, voire manipulé, par le Prince dont les préoccupations politiques l'emportaient sur toutes les autres. Aujourd'hui, si les intérêts politiques n'ont pas cessé d'être obsédants, d'autres impératifs intéressants les bases même de l'existence sont à prendre en considération si l'on veut éviter de mettre en danger la vie des collectivités. Dès lors, il est loisible et raisonnable de penser

que la frontière, en tant qu'instrument territorial, va subir des mutations, le mot n'est pas excessif, tout à la fois dans sa conception et dans son rôle.

Pourquoi? Parce que la frontière est le produit d'une histoire humaine de la nature et dès lors que nos rapports à la nature se modifient, les instruments territoriaux que nous utilisons ne se modifient évidemment pas au même rythme mais avec un décalage plus ou moins grand.

Le système de connaissances, qui encadre notre conception de la frontière, et la pensée que nous développons à son propos sont anciens voire archaïques car ils n'intègrent pas, ou pratiquement pas, le fait que la terre est un «organisme vivant» pour reprendre l'hypothèse de Lovelock.

Un système de limites assume quatre mégafonctions : traduction, régulation, différenciation et relation. La limite est traduction d'une intention, d'une volonté, d'un pouvoir exercé, d'une mobilisation, etc. La limite est d'abord trace, indice, et ensuite signe et même signal. Nous l'avons dit, tout vivant secrète une ou des limites : exister c'est construire et produire des limites et par là même élaborer un territoire à partir d'une portion d'espace. La limite comme trace révèle la portée d'une activité, la portée d'une force : en deçà de cette trace, il y a cohérence, organisation ; au-delà il y a dissolution, affaiblissement. Tout maillage est commandé par un système de facteurs qui s'équilibrent et se compensent et rien n'empêche de songer à une théorie mathématique de la frontière même si elle n'est encore que rêve utopique. D'une certaine manière, la frontière ou limite rend compte d'un état intermédiaire entre actualisation et potentialisation. Penser ainsi à la manière de Lupasco c'est traiter de la limite en termes énergétiques (Lupasco 1971, p. 70-71). Car la limite en tant que trace est traduction d'une force, d'un travail. Mais qui dit travail dit aussi information. A un certain niveau de production de la limite, au-delà de la trace et de l'indice, il y a le signe qui révèle une stabilisation énergétique et qui révèle aussi l'émergence d'une information. A ce stade de la traduction, le signal, information par excellence, l'emporte. L'inscription du monument aux morts de Cavour (Piémont) est l'expression même de la frontière comme signal : « Pour revendiquer les limites sacrées que la nature a placées comme frontière de la Patrie, ils ont affronté, impavides, une mort glorieuse ». Ainsi la limite connaîtrait un processus qui conduit de l'énergie à l'information. Lorsque le processus est achevé, cristallisé en quelque sorte, la frontière devient repère et instrument de taxonomie territoriale. En tant que signal, la frontière a été abondamment utilisée dans le vocabulaire politique pour mobiliser les peuples et les nations. Avec la capitale, la frontière est peut-être, dans nos sociétés, un des derniers refuges d'une sacralisation ancienne. Ce caractère sacré est en tout cas la liaison, par-delà le temps, entre le sillon de Romulus et la frontière nationale contemporaine. La limite est toujours idéologique dans la mesure où elle est la traduction d'un projet socio-politique. La frontière entre l'Est et l'Ouest procède de cette sacralisation rituelle qui instaure deux

mondes en les opposant, mais qui en même temps les régle, les différencie et les relie.

La limite est régulation parce qu'elle délimite non seulement des territoires mais encore des «réservoirs», c'est-à-dire des poches à temps. Un territoire est un ensemble de « ressources » à disposition du groupe qui l'a délimité. La limite est tout à la fois une régulation politique, économique, sociale et culturelle : elle démarque des aires relationnelles à l'intérieur desquelles ont cours des pratiques et des connaissances, des instruments et des codes qui sont en adéquation avec les projets collectifs. Effacer ou gommer une limite, c'est mettre en cause un ordre complexe : c'est ouvrir une crise qui ne sera surmontée que par un nouveau sacrifice donnant naissance ou débouchant sur de nouvelles limites. La limite est régulation encore en ce sens qu'elle indique une aire d'autonomie pour ceux-là même qui l'ont établie. La limite est régulation de ce qu'elle traduit : une volonté ou un pouvoir. La limite est régulation parce qu'elle vise à l'homéostasie, une homéostasie de l'interface dont il a été question plus haut. En tant qu'invariant nécessaire, la limite ou la frontière ne saurait être éliminée comme le souhaitent certains partisans de l'intégration économique ou politique. Ils font une méprise grave : ils confondent nécessité structurelle de la limite et contingence des rôles historiques dont on charge la limite. Régulante, la limite articule, joint et/ou disjoint. Elle agit à la manière d'un commutateur qui ouvre ou ferme, permet ou interdit. Elle n'est en soi ni négative, ni positive : elle est l'un ou l'autre à la faveur d'un contexte et il serait erroné d'induire d'une situation particulière une conclusion mettant en cause sa nécessité.

La limite est différenciation. Elle est toujours fondatrice d'une différence dont la disparition est crise. Si les franchissements de limite, au cours de l'histoire, se sont, presque toujours, traduits par des explosions de violence, c'est que justement la différence indispensable était, à cette occasion, niée. Refaire la limite, c'est retrouver le sens de la différenciation et ramener l'ordre. Aucune activité matérielle ou spirituelle ne peut se passer d'un système de limites. Cette nécessaire différenciation n'implique pas que les limites soient toujours stables, mais elle implique qu'il y ait toujours des limites, ce qui est différent on en conviendra. Le chaos c'est l'indifférenciation, c'est l'absence de limites. On voit bien le rapport qu'entretient la limite avec la valeur. La limite est une notion ubiquiste, c'est, au vrai sens du terme, un invariant absolument indispensable. On pourrait dire, et en ce sens nous serions d'accord avec ceux qui prônent l'effacement des frontières, peu importe les limites... pourvu qu'il y en ait. On voit bien que la différenciation dont la limite est porteuse débouche sur une théorie de la culture. Finalement, toute culture, au sens anthropologique du terme, est une théorie en acte de la limite.

Enfin la limite est relation à travers le voisinage qu'elle postule. Elle juxtapose des territoires et des durées différents, elle leur permet de se confronter, de se comparer, de se découvrir à travers les sociétés qui les ont élaborés. La relation peut être d'échange, de collaboration ou

d'opposition : la nature même de la limite s'en ressentira, elle en sera conditionnée.

Traduction, régulation, différenciation et relation sont les principes même qu'on retrouvera toujours dans la limite ou la frontière. Principes qui doivent permettre de poser les questions essentielles à n'importe quelle limite à propos de laquelle il faut se demander : que traduit-elle, que régule-t-elle, que différencie-t-elle, que relie-t-elle ? C'est le seul moyen de passer d'une analyse idéographique à une analyse nomothétique, le seul moyen de dépasser le particulier pour atteindre le général.

De la discontinuité géographique à la discontinuité idéologique.

Les sociétés, au même titre d'ailleurs que les individus, ne sont pas contemporaines les unes des autres et, par conséquent, les représentations qu'elles se font des instruments qu'elles manipulent, révèlent des différences sensibles. On s'en rendrait compte si l'on prenait la peine et le temps de procéder à une recherche sur l'archéologie des représentations de la frontière.

La mise à plat du système des frontières par la cartographie montre à l'évidence la discontinuité géographique mais laisse entier le problème de la discontinuité idéologique de la frontière. La représentation cartographique dissimule toute la richesse idéologique de la frontière. En effet, la carte ne renseigne, et pour cause, en aucune manière sur le projet social qui a donné naissance à telle ou telle frontière dont elle indique le tracé. Au sens propre du terme, la carte ne fournit qu'une information superficielle dont dérive, probablement, la médiocrité de la réflexion géographique sur la frontière. Mais l'indulgence est de rigueur car les choses commencent à changer depuis une quinzaine d'années.

On s'est avisé, en effet, que la frontière avait une « épaisseur » et qu'il fallait la traiter à la manière d'un palimpseste pour en découvrir toutes les significations. Ce n'est pas par hasard que le mot archéologie a été employé plus haut, car il faut tout à la fois « gratter » le sol et les textes pour faire surgir les différents sens d'une frontière d'une part, et les comportements et les mentalités qui conditionnent son usage. Car, en effet, la frontière est vécue de la même manière qu'on dit d'une région ou d'une ville qu'elle est vécue. Ainsi jusqu'au XVIII^e siècle, la frontière était surtout vécue à travers un projet militaire. Le mot frontière trouve d'ailleurs son origine dans le vocabulaire militaire. Ce n'est que très progressivement que la frontière s'est enrichie de sens moins directement liés à la défense du territoire. La frontière comme limite culturelle est une invention du XIX^e siècle qui fait pendant à la notion de frontière naturelle du XVIII^e alimentée par Leyser et Buache, entre autres. C'est en quelque sorte l'émergence d'une conception « bourgeoise » de la frontière par opposition à une conception « aristocratique ». Avec le triomphe des économies nationales, la frontière est aussi devenue au XIX^e siècle un instrument économique dont témoignent les « guerres douanières » qui ont opposé, ici et là, divers pays.

Les discontinuités militaires, naturelles, culturelles, économiques, etc., se sont manifestées au cours du temps au gré des projets sociaux des collectivités politiques. Une discontinuité en recouvrait une autre, transformant celle-ci en rémanence sans l'effacer complètement. Mais les idéologies sont réversibles et elles resurgissent à l'occasion d'événements historiques. La période contemporaine n'est pas avare en matière de résurgences. Les pays de l'Est se posent des problèmes de frontières en termes qui renvoient cinquante ans en arrière.

Pour prendre un exemple dans l'actualité la plus récente, on peut citer le cas de l'Italie qui semble être à la veille d'une remilitarisation de ses frontières pour faire face à l'immigration clandestine. Le recours à l'armée pour lutter contre les passages clandestins de la frontière est la résurgence d'une vieille idéologie frontalière. Il ne s'agit pas, ici, de juger de l'opportunité de la décision mais seulement de la mettre en évidence pour faire comprendre la réversibilité possible du phénomène selon les circonstances.

On tend à oublier également qu'une même frontière juxtapose et comporte, presque toujours, des idéologies différentes. C'était évidemment le cas entre l'Est et l'Ouest, il n'y a pas si longtemps encore, mais l'exemple est trop connu pour qu'on s'y arrête. En revanche, l'exemple de la frontière franco-suisse dans la région genevoise est assez illustrant. Les Français et les Genevois n'ont pas du tout la même conception en matière de frontière et leurs projets respectifs sont sensiblement différents, d'où des tensions et des polémiques en matière de relations transfrontalières. D'une certaine manière, il est loisible de prétendre que la frontière est double en raison de la juxtaposition de projets différents.

Ainsi donc, à la discontinuité géographique présentée sur les cartes se superpose une discontinuité idéologique qui n'est pas directement observable mais qu'il faut apprendre à déchiffrer dans les rapports qui se nouent sur la frontière, à propos de la frontière et à travers la frontière. C'est un champ d'étude en plein développement.

Au Brésil, par exemple, une grande étude est en cours pour créer des régions frontalières plus actives en certains points du territoire. Les Brésiliens sont en train de découvrir que la frontière peut être une ressource et que jusqu'à maintenant les ouvertures continentales sur les voisins ont été considérablement négligées. Il y a là tout un projet social qui va probablement modifier la conception de la frontière.

La représentation de la frontière participe, sans nul doute, de la discontinuité géographique mais d'une manière figée par des classifications qui n'ont plus guère de signification aujourd'hui. En revanche, la discontinuité idéologique donne à la frontière, dans les représentations qu'on s'en fait, une épaisseur remarquable. Il y a, là, un paradoxe qui ne laisse pas d'étonner : éminemment géographique par sa morphologie, la frontière est essentiellement idéologique par son vécu.

Claude RAFFESTIN,
Université de Genève.